

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
un an.	26 fl.	30 fl.
six mois.	14 »	16 »
trois mois.	7 »	8 »

PRIX DES INSERTIONS.

premières 5 lignes fl. 1.50 timbré
imprimés et 10 cts. par ligne en sus.

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA RÉDACTION
à La Haye, Loge Nieuwstraat, n° 2
derrière le Prinsengraat, Noordzijde
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES
ANNONCES,
Chez M. Van Weel, Libraire,
Spui, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être
envoyés à la direction franco de ports.

LA HAYE, 13 Juillet.

Le gouvernement a reçu une dépêche de l'envoyé néerlandais à Saint-Petersbourg, en date du 1^{er} de ce mois, accompagnée de la note du chancelier de l'empire, comte de Nesselrode, sous la même date, annonçant que le terme du 15/27 juillet auquel, suivant une convention précédente, l'oukase du 19 juin 1845 serait applicable au pavillon néerlandais, étant à la veille d'expirer sans que les négociations pendantes entre les deux gouvernements puissent être terminées, il a plu à S. M. l'empereur de Russie, conformément au désir qu'il avait exprimé l'envoyé néerlandais au nom de son gouvernement, d'ordonner que la faculté provisoirement accordée jusqu'au 15/27 juillet 1846 aux navires néerlandais, d'importer aussi indirectement des marchandises en Russie, sans être soumis à l'augmentation des droits de douane arrêtée par l'oukase du 19 juin 1845, sera prolongée pour cette année jusqu'à l'expiration de la saison favorable à la navigation.

Les Etats-Provinciaux de Zélande ont réélu membre de la Seconde Chambre des Etats-Généraux M. J. de Backer; et les Etats de la province d'Utrecht ont aussi réélu M. le baron J. K. van Goltstein, membre sortant.
Les Etats-Provinciaux de la Gueldre ont réélu membres de la Seconde Chambre des Etats-Généraux M. le baron C. J. A. Nagel d'Ampsen, et M. le chevalier J. F. T. Nedermeyer van Rosenthal.

Les prochaines élections en France.

La France se trouve actuellement en plein feu de la lutte électorale. Essayons d'indiquer les positions et de suivre la marche des combattants. Mais, comment nous reconnaître au milieu d'un pareil tourbillon !
Derrière les trois gauches s'avancent fièrement les deux extrêmes gauches, l'une, le sarcasme à la bouche, l'autre la fureur au cœur. Elles-ci semblent avoir pris à tâche de faire dévorer à ce pauvre centre-gauche toutes les humiliations que la plus évangélique résignation puisse supporter en ce monde. Elles n'emploient envers lui que le langage le plus hautain, le plus souverainement méprisant. L'une se rit sans cesse des bouffonneries prétentieuses de M. Thiers, et lui accorde pour récompense, avec la plus aristocratique insolence, une place parmi ses valets. L'autre foudroie incessamment M. Thiers et son centre-gauche sous les carreaux incessamment fulminants de son incessante colère. — Le centre-gauche sourit courageusement aux amers sarcasmes de la première, et courbe humblement la tête sous le courroux perpétuel de la seconde; et il les enregistre tranquillement parmi ses appuis les plus dévoués. — Viennent enfin les trois droites qui ont fini par répéter assez couramment les droits imprescriptibles et inaliénables, ainsi que le suffrage universel dérobés au programme de feu la Tribune
A eux trois, ces organes féminins du grand libéralisme légitimiste, constituent le grand parti national dont ils sont les inventeurs, garantis contre toute contrefaçon. Mais l'un est grand partisan de la coalition, tout en professant pour M. Thiers dont il n'a pas oublié le rôle en 1830, la plus sainte de toutes les aversions; l'autre déclare la coalition œuvre immorale et dé-

périe; le troisième n'a pas pu savoir encore que penser sur ce sujet délicat. Tels sont, en négligeant les petites fractions, les corps principaux dont se compose la terrible armée de coalisés. Tous ensemble, s'ils pouvaient former un ensemble quelconque, ils arriveraient bien à former un horrible amalgame; mais jusqu'ici ils n'ont réussi à composer que la plus assourdissante cacophonie qui ait jamais pu charmer les oreilles de la discorde en personne.

« Tout le pays est avec nous, s'écrie le centre gauche; le pays est las de corruption et d'humiliation; il n'a plus foi qu'en la probité publique de M. Thiers ! »

Et le centre gauche se met à mendier, par toutes les plus plates flagorneries, l'aumône d'une voix ou d'une tolérance à quiconque se déclare l'ennemi des institutions que le pays s'est données.

« Le pays vous connaît, reprend la gauche; il sait que vous ne jouez qu'une misérable comédie; il vous a vus à l'œuvre, et il n'a point oublié ce que vous avez fait. Le pays ne croit plus qu'en nous, et il attend nos réformes ! »

Et la gauche se hâte de recommander de toutes ses forces tous les candidats de M. Thiers.

« Le pays est pour nous, riposte l'extrême gauche. Il ne veut plus de monarchie, de ministère, le lois qui rognent ses libertés, de budgets qui dévorent ses sueurs; le pays veut la république et nous la lui accordons; et l'extrême gauche délivre des brevets de vertu, d'indépendance de patriotisme à quiconque fait profession de trembler au seul souvenir de la république, pourvu qu'il fasse également profession de n'être pas parfaitement satisfait de ce qui existe.

La droite vient à son tour réclamer ses droits.

« Le pays tout entier ne connaît plus que les droits de la légitimité et les droits imprescriptibles et inaliénables, s'écrie-t-elle, l'Assemblée nationale voterait pour nous à l'unanimité. Le pays veut le respect des autels, la liberté de toute la famille, et la droite se hâte de proclamer grand citoyen, quiconque rapporte pour le rapporteur de la loi d'enseignement et pour ceux dans lesquels la religion et les ministres trouveront toujours des ennemis déclarés »

De leur côté, les journaux ministériels ne restent pas oisifs; ils soutiennent vaillamment la lutte :

« Il ne faut pas s'y méprendre, s'écrient-ils, la question est encore aujourd'hui ce qu'elle était, il y a 16 ans. Il s'agit toujours de choisir entre la paix et la guerre, entre une politique d'ordre et une politique d'anarchie. »

« Quiconque veut le maintien de l'ordre et de la paix doit voter pour les candidats conservateurs.

« Donner la majorité à la gauche ce serait détruire toute l'œuvre de ce règne. Ce serait vouloir la guerre au dehors, le désordre au dedans. »

Voilà ce qui se passe aujourd'hui en France. Qu'y a-t-il maintenant d'étonnant de voir, le jour des élections, un grand nombre d'électeurs paisibles, étrangers aux roueries électorales, s'abstenir de prendre part au vote ?

La loi sur les sucres en Angleterre.

On se préoccupe beaucoup dans le monde commercial du projet que doit présenter lord John Russell relativement à la fixation des droits sur les sucres. L'incertitude qui règne sur ce point, malgré les diverses versions que l'on fait circuler sur les intentions du cabinet, paralyse les affaires sur cet article important du marché colonial. On croit généralement que la distinction entre les droits sur les sucres provenant des pays à esclaves et ceux produits par les pays libres sera abolie, et que lord John Russell, sans attendre la réélection de tous ses collègues, présentera sous peu son projet à la chambre des communes.

Ce projet sera, paraît-il, le seul important dont le parlement aura à s'occuper avant la fin de la session, et de la solution que recevra la question dépendra la décision que doit prendre le cabinet quant à la dissolution. Si le bill est rejeté, la dissolution sera immédiatement prononcée. Dans le cas contraire, lord John Russell prorogera le parlement pour ne le dissoudre que l'année prochaine après avoir fait connaître au pays dans le discours de la couronne, quelles sont les grandes mesures que le cabinet proposera, mesures qui se trouvent sommairement indiquées dans la lettre aux électeurs de Londres, mais qui sont encore loin de pouvoir être formulées d'une manière précise et pratique.

Si nous en croyons le *Shipp and Merc. Gazette* le projet de lord John Russell serait d'introduire un système d'échelle mobile qui serait comme suit :

	Sucres de plant. angl.	Sucres étrangers.
1845.	14 s.	23 s. 6 d.
1846.	14 »	23 » 6 »
1847.	12 »	23 » 6 »
1848.	14 »	23 » 6 »
1849.	14 »	21 » 10 »
1850.	14 »	20 » 2 »
1851.	14 »	18 » 6 »
1852.	14 »	16 » 10 »
1853.	14 »	15 » 2 »
1854.	14 »	14 » 0 »

Le *Morning-Chronicle*, organe du nouveau cabinet, dit de son côté, que l'on connaît suffisamment les vues du ministère actuel relativement à la marche qu'il va suivre; l'on proposera des droits égaux sur le sucre produit de main libre et sur celui produit du travail d'esclaves; voilà ce que l'on sait et rien de plus. Lord Russell a adopté ce principe; mais on ne peut s'attendre à ce qu'une administration, à peine sortie des difficultés qui résultent toujours d'une nouvelle composition de ministère ait déjà arrêté tous les détails d'un projet d'une si haute importance. Il ne faut pas non plus perdre de vue que si le parlement se réunit la semaine prochaine, afin de terminer le plus promptement possible les affaires encore en litige, il reste seulement trois semaines pour délibérer sur un nouveau bill, quelle qu'en soit l'importance, et le faire accepter par les deux chambres, avant l'expiration du terme fixé pour les droits sur le sucre. Ensuite, si l'on considère que la solution définitive de la question des sucres a un rapport immédiat avec les lois sur la navigation, et qu'il faudra s'occuper en même temps du retrait de la protection accordée aux produits anglais qui sont importés dans les colonies, et du retrait de la prohibition qui pèse aujourd'hui sur les sucres, il n'est pas présumable que dans un aussi court espace de temps le gouvernement puisse présenter des projets qui résolvent à la fois toutes ces importantes questions. Et cependant il est d'une impérieuse nécessité qu'elles soient entièrement résolues, autant dans l'intérêt du commerce que dans celui du trésor public.

Une correspondance de la Jamaïque du 6 juin, reçue à Liverpool, mande que le capitaine Young, commandant le navire le *Télégraphe*, venant de la Nouvelle-Orléans, a rencontré à la hauteur du cap Antonio, un schooner noir de construction basse et longue, de 150 ton. fortement armé, portant pavillon es-

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 14 JUILLET 1846.

LES FEMMES DU CAIRE

SCÈNES DE LA VIE ÉGYPTIENNE. (1)

Les Esclaves.

K. — LA BOUTIQUE DU BARBIER.

Le lendemain, songeant aux fêtes qui se préparaient pour l'arrivée des pèlerins, je me décidai, pour les voir à mon aise, à prendre le costume du pays.
Je possédais déjà la pièce la plus importante du vêtement arabe, le *maâlah*, manteau patriarcal, qui peut indifféremment se porter sur les épaules, ou se draper sur la tête, sans cesser d'envelopper tout le corps. Dans ce dernier cas seulement, on a les jambes découvertes, et l'on est coiffé comme un sphinx, ce qui ne manque pas de caractère. Je me bornai pour le moment à gagner le quartier franc, où je voulais opérer ma transformation complète d'après les conseils du peintre de l'hôtel Domergue.
L'impasse qui aboutit à l'hôtel se prolonge en croisant la rue principale du quartier franc, et décrit plusieurs zigzags jusqu'à ce qu'elle aille se perdre sous les voûtes de longs passages qui correspondent au quartier juif. C'est dans cette rue capricieuse, tantôt étroite et garnie des boutiques d'Arméniens et de Grecs, tantôt plus large, bordée de longs murs et de hautes maisons, que réside l'aristocratie commerciale de la nation française; là sont les banquiers, les courtiers, les entrepositaires des produits de l'Égypte et des Indes. A gauche, dans la partie la plus large, un vaste bâtiment, dont rien au dehors n'annonce la destination, contient à la fois la principale église catholique et le couvent des Dominicains. — Le couvent se compose d'une foule de petites cellules donnant dans une longue galerie; l'église est une vaste salle au premier étage, décorée de colonnes de marbre et d'un goût italien assez élégant. Les femmes sont à part dans des tribunes grillées, et ne quittent pas leurs mantilles noires, taillées selon les modes turques ou

maltaises. Ce ne fut pas à l'église que nous nous arrêtâmes, du reste, puisqu'il s'agissait de perdre tout au moins l'apparence chrétienne, afin de pouvoir assister à des fêtes mahométanes. Le peintre me conduisit plus loin encore, à un point où la rue se resserre et s'obscurcit, dans une boutique de barbier, qui est une merveille d'ornementation. On peut admirer en elle l'un des derniers monuments du style arabe ancien, qui cède partout la place à une décoration comme en architecture, au goût turc de Constantinople, triste et froid pastiche à demi-tartare, à demi-européen.

C'est dans cette singulière boutique, dont les fenêtres gracieusement découpées donnent sur le Galish ou canal du Caire, que je perdis ma chevelure européenne. Le barbier y promena le rasoir avec beaucoup de dextérité, et, sur ma demande expresse, me laissa une seule mèche au sommet de la tête comme celle que portent les Chinois et les musulmans. On est partagé sur les motifs de cette coutume: les uns prétendent que c'est pour offrir de la prise aux mains de l'ange de la mort; les autres y croient voir une cause plus matérielle. Le turc prévoit toujours le cas où l'on pourrait lui trancher la tête, et, comme alors il est d'usage de la montrer au peuple, il ne veut pas qu'elle soit soulevée par le nez ou par la bouche, ce qui serait très ignominieux. Les barbiers turcs font aux chrétiens la malice de tout raser; quant à moi, je suis suffisamment sceptique pour ne repousser aucune superstition.

La chose faite, le barbier me fit tenir sous le menton une cuvette d'étain et je sentis bientôt une colonne d'eau ruisseler sur mon cou et sur mes oreilles. Il était monté sur le banc près de moi, et vidait un grand coquemar d'eau froide dans une poche de cuir suspendue au-dessus de mon front. Quand la surprise fut passée, il fallut encore soutenir un lessivage à fond d'eau savonneuse, après quoi l'on me tailla la barbe selon la dernière mode de Stamboul.

Ensuite on s'occupa de me coiffer, ce qui n'était pas difficile; la rue était pleine de marchands de turbans et de femmes fellah dont l'industrie est de confectionner les petits bonnets blancs dits *takieh*, que l'on pose immédiatement sur la peau; on en voit de très délicatement piqués en fil ou en soie, quelques-uns même sont bordés d'une dentelure faite pour dépasser le bord du bonnet rouge. Quant à ces derniers, ils sont généralement de fabrication française; c'est, je crois, notre ville de Tours qui a le privilège de coiffer tout l'Orient.

Avec les deux bonnets superposés, le cou découvert et la barbe taillée, j'eus peine à me reconnaître dans l'élegant miroir incrusté d'écaïlle que me présentait le barbier. Je complétais la transformation et achetant aux reven-

deurs une vaste culotte de coton bleu et un gilet rouge garni d'une broderie d'argent assez propre: sur quoi le peintre voulut bien me dire que je pouvais passer ainsi pour un montagnard Syrien venu de Saïde ou de Taraboulous. Les assistants m'accordèrent le titre de *tcheleby*, qui est le nom des élégants dans le pays.

XI. — LA CARAVANE DE LA MECQUE.

Je sortis enfin de chez le barbier, transfiguré, ravi, sur de me plus admirer une ville pittoresque de l'aspect d'un paletot sac et d'un chapeau rond. Ce dernier ajustement paraît si ridicule aux Orientaux, que dans les écoles on conserve toujours un chapeau de Franc pour en coiffer les enfants ignorants ou indociles: c'est le bonnet d'âne de l'écolier turc.

Il s'agissait de ce moment d'aller voir l'entrée des pèlerins, qui s'opèrent déjà depuis le commencement du jour, mais qui devait durer jusqu'au soir. Ce n'est pas peu de chose que trente mille personnes environ venant tout à coup enfler la population du Caire; aussi les rues des quartiers musulmans étaient-elles encombrées. Nous parvînmes à gagner Babal-Fotûh, c'est-à-dire la porte de la Victoire. Toute la longue rue qui y mène était garnie de spectateurs que les troupes faisaient ranger. — Le son des trompettes, des cymbales et des tambours, réglait la marche du cortège; ou les diverses nations et sectes se distinguaient par des trophées et des drapeaux. Pour moi, j'étais en proie à la préoccupation d'un vieil opéra bien célèbre au temps de l'empire; je me souvenais la *Marche des chameaux*; et je m'attendais toujours à voir paraître le brillant Saint-Phar. Les longues files de dromadaires attachés l'un derrière l'autre, et montés par des Bédouins aux longs filets, se suivaient cependant avec quelque monotonie, et ce ne fut que dans la campagne que nous pûmes saisir l'ensemble d'un spectacle unique au monde.

C'était comme une nation en marche qui venait se fondre dans un peuple immense, garnissant à droite les mamelons voisins du Mokattan, à gauche les milliers d'édifices ordinaires déserts de la Ville des Morts; le faite crénelé des murs et des tours de Saladin, rayés de bandes jaunes et rouges, fourmillait aussi de spectateurs; il n'y avait plus à se quoi penser à l'Opéra — ni à la fameuse caravane que Bonaparte vint recevoir et fêter à cette même porte de la Victoire. Il me semblait que les siècles remontaient encore en arrière, et que j'assistais à une scène du temps des croisades. — Des escadrons de la garde de Méhémet-Ali espacés dans la foule, avec leurs cuirasses étincelantes et leurs casques chevaleresques, complétaient cette illusion. Plus loin, encore dans la plaine où serpente le Galish, on voyait

(1) Voir le Journal de La Haye d'avant-hier.

espagnol et remorquant deux navires, probablement capturés. Le schooner s'est éloigné pour faire la chasse à un navire américain.

Les lettres des frontières du Portugal, à la date du 1^{er} juillet, annoncent que l'insurrection miguéliste est presque complètement étouffée. Des troupes envoyées d'Oporto ont dispersé plusieurs bandes d'insurgés, qui n'ont pu s'emparer d'aucune ville de quelque importance.

Malgré les bruits répandus sur les projets des réfugiés espagnols qui se trouvent en Portugal, le gouvernement portugais ne se contente pas de donner au gouvernement espagnol les assurances les plus amicales, il a eu soin de faire interner les réfugiés espagnols, qui sont l'objet d'une rigoureuse surveillance.

Le Times publie une lettre du vicomte Quelar, écrite au nom de Don Miguel et adressée à M. Saraiva, en date de Rome du 24 juin, dans laquelle Don Miguel déclare de nouveau qu'il ne renonce pas le moins du monde à ses droits sacrés au trône de Portugal, que lui ont reconnus les cortès de 1828; qu'il n'écartera aucune proposition qui aurait pour tendance de le faire dévier de ce principe, et qu'il préférerait subir toutes les humiliations possibles plutôt que de céder sur ce point. Il espère que les Portugais auront toujours pour lui la même attachement et la même fidélité qu'ils lui ont témoignés jusqu'à ce jour, et leur donne l'assurance que dans le cas où la providence lui ferait recouvrer la couronne du Portugal, il consacrerait tous ses soins au bien-être et à la prospérité de ses fidèles sujets.

Une correspondance de Berlin, du 6 juillet, adressée au Journal de Francfort, mande que les bruits renouvelés à certains intervalles sur un changement qui serait apporté à la constitution du royaume de Prusse, sont à la veille de recevoir une solution, qui, il est vrai, ne confirmera pas les prévisions de ceux qui ont prédit à la Prusse des états représentatifs à la moderne, mais qui prouvera néanmoins que le développement du système représentatif de ce royaume entre dans une nouvelle phase.

La commission qui a été chargée des travaux concernant ce développement, a fini sa tâche, et a présenté au gouvernement un projet d'après lequel on réunirait au commencement de l'année prochaine les états provinciaux du royaume en une seule chambre. Cette assemblée exercerait un vote décisif relativement aux questions financières les plus importantes et surtout pour ce qui concerne l'augmentation de la dette publique et un changement résolu de mode d'asseoir les impôts.

Quant aux autres questions législatives, l'assemblée n'exercerait qu'un vote consultatif, comme cela s'est fait jusqu'ici dans les assemblées des états provinciaux.

On écrit de Rome, 30 juin :

La nomination des deux secrétaires d'état n'est pas encore connue. Mgr Corboli-Bussi, secrétaire du consistoire, qui dès la vacance du saint-siège avait été nommé secrétaire d'état ad interim, a demandé au pape d'être déchargé de ces fonctions à cause du mauvais état de sa santé, ce qui lui a été accordé; il a été nommé, en revanche, le poste moins pénible de secrétaire de la congrégation temporaire des six cardinaux. Les deux sous-secrétaires, Mgr Santucci pour les affaires étrangères, et Mgr Cannolla, pour l'intérieur, sont chargés jusqu'à nouvel ordre, de la gestion des affaires courantes. L'amnistie n'a pas encore paru; mais il est certain qu'elle aura lieu; le pape l'a dit lui-même à plusieurs personnes, qui méritent toute confiance. Déjà plusieurs individus condamnés pour délits politiques ont été remis en liberté sur la demande de leurs parents.

Le Journal des Débats signale le changement de ton de Feuilles de M. Thiers relativement à l'alliance anglaise depuis que lord Palmerston et les whigs sont rentrés dans le cabinet. Longtemps ennemie de l'Angleterre, voilà maintenant l'opposition qui s'en rapproche, toute prête à accepter l'entente cordiale.

« Nous ne sommes pas le moins du monde choqués, disent les Débats, de voir aujourd'hui l'éloge de lord Palmerston fait par M. Thiers et ses amis; mais nous sommes, nous l'avouons, tant soit peu confondus du courage avec lequel, après avoir si longtemps injurié l'Angleterre et lord Palmerston à propos des affaires de 1840, et accusé le gouvernement français d'un honteux oubli des griefs de son pays, on vient aujourd'hui s'élever, que tous les torts étaient du côté de la France, et exprimer l'espoir que l'invitation de lord Palmerston ne se renouvellera point. »

des milliers de tentes bariolées, où les pèlerins s'arrêtaient pour se rafraîchir. Les chanteuses ne manquaient pas non plus à la fête, et tous les musiciens du Caire rivalisaient de bruit avec les sonneurs de trompe et les timbaliers du cortège, orchestre monstrueux juché sur des chameaux.

On ne pouvait rien voir de plus barbu, de plus hérissé et de plus farouche que l'immense cohue des Mohrebins, composé des gens de Tunis, de Tripoli, de Maroc et aussi de nos compatriotes d'Alger. — L'entrée des Cosaques à Paris en 1814 n'en donnerait qu'une faible idée. C'est aussi parmi eux que se distinguaient les plus nombreuses confréries de santons et de devins, qui hurlaient toujours avec enthousiasme leurs cantiques d'adoration en l'honneur du nom d'Allah. — Les drapeaux de mille couleurs, les hautes charges d'attributs et d'armures, et là les émirs et les chefs en habits somptueux, aux chevaux caparaonnés, ruisselant d'or et de pierreries, ajoutaient à cette marche un peu désordonnée tout l'éclat que l'on peut imaginer. C'était aussi une ombre fort pittoresque que les nombreux palanquins des femmes, appareils singuliers, figurant un lit surmonté d'une tente et posé en travers sur le dos d'un chameau. Des ménages entiers, semblant groupés à l'aise avec enfants et mobilier dans ces pavillons, garnis de tentes brillantes pour la plupart.

Vers les deux tiers de la journée, le bruit des canons de la citadelle, les acclamations et les trompettes annoncèrent que le Mahmil, espèce d'arche sainte qui renferme le drap d'or de Mahomet, était arrivé en vue de la ville. La plus belle partie de la caravane, les cavaliers les plus magnifiques, les santoniers les plus enthousiastes, l'aristocratie du turban, signalés par la couleur verte, s'entretenaient de palladium de l'Islam. Sept à huit dromadaires venaient à la file, ayant la tête si richement ornée et empanachée, couverts de harnais et de tapis si éclatants, que, sans ces ajustements qui déguisaient leurs formes, ils avaient l'air des salamandres ou des dragons qui servent de monture aux fées. Les premiers portaient de jeunes timbaliers aux bras nus, qui levaient et laissaient tomber leurs baguettes d'or du milieu d'une gerbe de drapeaux flottant dans l'air autour de la selle. Ensuite venait un vieillard symbolique à barbe blanche, couronné de feuillages, assis sur une sorte de char à deux roues de chameau, — puis le Mahmil, se composant d'un rectangle en forme de tente carrée, couvert d'inscriptions brodées sur un fond d'or et de sautoir en angles d'énormes boules d'argent. De temps en temps le Mahmil s'arrêtait, et tout le monde se prosternait dans la poussière en levant les mains au ciel. Une escorte de cavasses

La catastrophe du chemin de fer du Nord.

Les détails qu'on va lire ont été recueillis par un homme de l'art qui s'est rendu sur les lieux, et qui a tout minutieusement observé. Nous les présentons donc avec confiance et comme ayant une sorte de caractère officiel :

Le convoi, parti de Paris à sept heures du matin, se composait de 28 voitures et était remorqué par deux locomotives.

Après avoir dépassé Arras à 600 mètres avant d'arriver à Rœux, le convoi descend une pente vers Douai d'environ 4 millimètres, par mètre, puis il remonte une rampe de 12 millimètres. C'est là qu'est arrivée la catastrophe que nous avons racontée en partie.

Les deux locomotives étaient immédiatement suivies par deux waggon chargés de bagage appartenant au convoi de Lille; la chaîne qui rattachait ces waggon aux locomotives s'est brisée sans qu'on puisse encore en dire la cause; les deux locomotives ont continué, et c'est à cent ou cent cinquante mètres environ de distance, que le machiniste de la seconde locomotive s'est aperçu de ce qui venait de se passer; il a donné le signal d'arrêt au mécanicien de la première locomotive qui a obéi à l'instant même. On suppose que dans ce moment-là la seconde locomotive a été enlevée aux rails sur lesquels elle roulait, laissant son tender sur la voie. Cet accident doit être sans aucun rapport avec le malheur qui s'accomplissait à quelque distance de là.

Les deux waggon, poussés trop violemment sans doute par le convoi tout entier, déraillèrent en se séparant des voitures qui suivaient, et descendirent en roulant dans le ravin, qui a une profondeur de 8 à 9 mètres.

Une seconde partie du convoi, composée de 7 voitures, dépassa un peu l'endroit où les deux waggon avaient déraillé et roula à son tour dans le précipice, de manière que les dernières voitures vinrent s'appuyer sur les deux waggon qu'elles broyèrent.

Une troisième partie du convoi, composée d'équipages et de quelques voitures, parmi lesquelles trois diligences et l'équipage du général Ondinot, se trouva également isolée; elle dérailla à une distance de quelques mètres, mais en deçà des deux premiers waggon; la tête entra dans la vase et la queue, en augmentant le poids qui pesait déjà si lourdement sur les deux premiers waggon, recouvrit les dernières voitures de la seconde partie. C'était un pêle-mêle affreux.

Enfin la quatrième et dernière partie du convoi, composée spécialement de voitures appartenant au convoi de Valenciennes et de Bruxelles, a également déraillé, mais ces voitures ne descendirent que sur le talus; elles furent arrêtées sur la pente et sur la crête; l'obstacle que leur présentèrent les voitures de la troisième partie, les sauva.

Quatre ou cinq voitures seulement sont tout à fait restées sur la crête du remblai; l'équipage de la princesse de Ligne en faisait partie. Les voyageurs de cette dernière partie du convoi n'ont reçu que des contusions assez légères.

On doit remarquer que le convoi s'est divisé en autant de parties que les chaînes qui rattachent les voitures les unes aux autres se sont rompues de fois.

L'équipage du général Ondinot, appartenant à la troisième partie du convoi, renfermait le général et son aide-de-camp. Cette voiture a été brisée, broyée dans presque toutes ses parties. Le général est sain et sauf; son aide-de-camp est dangereusement blessé; il a deux côtes enfoncées, et une ouverture à la tête; il s'est jeté hors de la voiture au moment où il s'est vu enveloppé dans la catastrophe. On disait que cet aide-de-camp était mort; mais il n'en est rien. Le médecin a l'espérance de son rétablissement.

Avant-hier, onze cadavres étaient retirés, quatre autres étaient aperçus; mais on n'avait pu les dégager encore du milieu des débris enterrés dans la vase. On ne connaissait encore les noms de aucun d'eux, mais on croit que certains d'entre eux ont été tués. Les autres ont été plus ou moins grièvement blessés.

Les voyageurs appartenant à Valenciennes ou à la Belgique, sauf deux ou trois exceptions, s'étaient décidés à quitter ce lieu de désolation dans la matinée.

Le convoi parti de Bruxelles jodi matin à 7 heures, s'est trouvé sur le lieu du désastre à 2 heures environ. La marche du convoi a été ralentie à tel point qu'il a été possible à un ingénieur belge de mettre pied à terre avec un garde du convoi, et, par une inexplicable fatalité, il lui était réservé d'être témoin d'un nouveau malheur.

Le train était lancé sur la seconde voie, sur celle qui était intacte; déjà il avait repris sa vitesse. Un cri se fait entendre: Encore un malheur! et en effet une chèvre placée sur la voie endommagée et avec laquelle les soldats du génie de Douai travaillaient à enlever les voitures tombées dans le ravin, venait de se briser. Dans sa chute, elle blessait trois soldats; l'un d'eux a eu les cuisses en quelque sorte coupées. On suppose que la chèvre se trouvait placée trop près de la voie sur laquelle le convoi a passé et que le mouvement souterrain, imprimé surtout par le passage de la locomotive, aura pu déterminer ce bras déplorables.

La route est parfaitement bonne dans l'endroit qui a servi de théâtre à la catastrophe. Il n'y a pas d'affaissement; le talus est intact; la route est droite; elle ne décrit pas de courbe, comme quelques personnes l'ont cru et l'ont répété. Une chaîne s'est brisée. On ne peut dire et sans doute

avait grand-peine à repousser les nègres, qui, plus fanatiques que les autres musulmans, aspiraient à se faire écraser par les chameaux; de larges volées de coups de bâton leur conféraient du moins une certaine portion de martyre. Quant aux santons, espèces de saints plus enthousiastes encore que les deviches et d'une orthodoxie moins reconnue, on en voyait plusieurs qui se perçaient les joues avec de longues pointes et marchaient ainsi couverts de sang; d'autres dévotaient des serpents vivants, et d'autres encore se remplissaient la bouche de charbons allumés. Les femmes ne prenaient que peu de part à ces pratiques, et l'on distinguait seulement, dans la foule des pèlerins, des troupes d'almées attachées à la caravane qui chantaient à l'unisson leurs longues complaintes gutturales, et ne craignaient pas de montrer sans voile leur visage tatoué de bleu et de rouge et leur nez percé de lourds anneaux.

Nous nous mêlâmes, le peintre et moi, à la foule bigarrée qui suivait le Mahmil, criant Allah! comme les autres aux diverses stations des chameaux sacrés, lesquels, balançant majestueusement leurs têtes parées, semblaient ainsi bénir la foule avec leurs longs cols recourbés et leurs hennissements étranges. A l'entrée de la ville, les salves de canon recommencèrent, et l'on prit le chemin de la citadelle à travers les rues, pendant que la caravane continuait d'applaudir le Caire de ses trente mille fidèles, qui avaient le droit désormais de prendre le titre d'hadjis.

On ne tarda pas à gagner les grands bazars et cette immense rue Salahieh, où les mosquées d'El-Hazar, El-Moyed et le Moristan élanent leurs merveilles d'architecture et lancent au ciel des gerbes de minarets entremêlés de coupôles. A mesure que l'on passait devant chaque mosquée, le cortège s'amoindrisait d'une partie des pèlerins, et des montagnes de babouches se formaient aux portes, chacun n'entrant que les pieds nus. Cependant le Mahmil ne s'arrêtait pas; il s'engagea dans les rues étroites qui montent à la citadelle, et y entra par la porte du nord, au milieu des troupes rassemblées et aux acclamations du peuple réuni sur la place de Roumelich. — Ne pouvant pénétrer dans l'enceinte du palais de Méhémet-Ali, palais neuf, bâti à la turque et d'un assez médiocre effet, je me rendis sur la terrasse d'où l'on domine tout le Caire. On ne peut rendre que faiblement l'effet de cette perspective, l'une des plus belles du monde; ce qui surtout saisit l'œil sur le premier plan, c'est l'immense développement de la mosquée du sultan Aassan, rayée et bariolée de rouge, et qui conserve encore les traces de la mitraille française depuis la fameuse révolte du Caire. La ville occupe devant vous tout l'horizon, qui se termine aux verts ombrages de Choubra; à droite, c'est toujours la longue ville des tombeaux arabes,

l'on ne saura jamais si le déraillement a été causé par la rupture de chaîne qui a amené le déraillement.

Avant-hier encore, on voyait les rails forcés en plusieurs endroits, suite du déraillement des waggon; mais il n'y avait rien dans l'aspect de la route qui pût expliquer autrement la catastrophe.

Provisoirement, entre Douai et Arras, on se servira de la seconde voie du chemin de fer restée intacte.

La compagnie du chemin de fer du Nord a communiqué aux journaux de Paris, les renseignements qui lui sont parvenus sur le fatal événement de Fampoux.

Voici le rapport du sous-inspecteur qui accompagnait le convoi :

« Fampoux, 10 juillet, cinq heures du matin. »
« Ainsi que vous l'avez déjà vu par ma courte lettre d'hier, le train a déraillé le 8, à trois heures cinq minutes, à huit kilomètres d'Arras, allant avec une vitesse reconnue fort modérée par plusieurs voyageurs dont j'ai les noms. Sur vingt-huit voitures, treize ont été précipitées dans une tourbière profonde, et ayant en cet endroit huit à dix pieds d'eau.

« Bien que la première locomotive n'ait pas déraillé et que la deuxième déraillé si faiblement que le fourgon n° 1,002, qui le suivait, soit resté sur les rails, c'est par les deux voitures venant après, que le déraillement a commencé. Ces deux waggon se sont détachés les premiers du train et ont été précipités dans la tourbière, où ils se trouvaient en ce moment, écrasés par les trois diligences qui les suivaient. Le poids de ces trois diligences a entraîné le reste du déraillement, tête et queue.

« Il y a donc là empilées et détruites en bien grande partie, huit voitures. Les quinze voitures de la queue du convoi, et le fourgon de la tête des locomotives sont restées en dehors de l'accident. »

Noms des victimes.

- Vivot, conducteur du chemin de fer, chevalier de la Légion-d'Honneur à Soissons.
- Saint-Hilaire, conducteur, domicilié à Paris.
- Leconte (Désiré), 25 ans, officier de santé, demeurant à Fleurbaix.
- Charles Deguin, soldat de la classe de 1845.
- Bourgeois, id.
- Mme Dewilde, d'Armentières, 50 ans.
- Mlle Legay (Émerance), de Bapaume, 22 ans.
- Mlle Flamant (Marie), 30 ans.
- Pirard, enfant de 5 ans, de Creil.
- Tabary, id., 4 ans, d'Arras.

A ces onze morts il faut ajouter Sarrazin, les deux dames et l'enfant de messageries Guérin. Total quinze cadavres connus.

Une lettre adressée au Siècle confirme implicitement, et nous le déplorons, le chiffre de trente-cinq morts. C'est un voyageur de ce convoi qui écrit la lettre que publie le Siècle. En voici le texte :

« Témoin oculaire de la malheureuse catastrophe de Fampoux, je proteste hautement contre la fausseté du nombre des morts publié aujourd'hui par les journaux. Ce nombre, monsieur le rédacteur, est au moins triple de celui que l'on avoue, et cela par une raison fort simple que tout le monde comprendra.

« Les malheureux voyageurs ont été noyés, écrasés, asphyxiés dans des voitures sans issues suffisantes pour permettre de s'arracher à la mort! Fuguez-vous donc, monsieur le rédacteur, seize personnes luttant contre la mort sous deux mètres d'eau, entassées, bousculées dans une étroite voiture, où elles n'avaient pour toute issue que deux, très-souvent qu'une seule porte, que l'on ne pouvait pas toujours parvenir à ouvrir! Les fenêtres des voitures consistent en un simple trou par lequel il est impossible de sortir; c'est à cela, monsieur le rédacteur, c'est à ce vicieux système que l'on doit attribuer le chiffre de trente-cinq morts. »

On écrit de Douai au Journal de Lille, qu'il a été constaté qu'un double coussinet était brisé à la rencontre de deux rails sur la traversée des marais de Rœux; que par suite de cette rupture un rail s'est enfoncé dans la terre au passage du convoi, tandis que l'autre formait saillie, et que c'est là ce qui a produit le déraillement.

La diligence Guérin, d'Amiens, était encore submergée jeudi matin, à neuf heures, ainsi que les trois personnes qu'elle contenait. Il en est de même d'un wagon renfermant quatorze ou quinze remplaçants qui venaient rejoindre à Lille le 55^e de ligne.

Nous trouvons les lignes suivantes dans le Courrier français: Elles se rapportent au convoi de Bruxelles qui a passé le 9 sur le théâtre de l'accident, se rendant à Paris :

« Un peu avant d'arriver au remblai, les voyageurs venant de Bruxelles ont voulu descendre, refusant de traverser sur le convoi l'endroit où avait eu lieu la catastrophe. Le convoi, quoique marchant alors à une vitesse ordinaire, allait cependant trop vite encore pour qu'il eût été possible de l'arrêter à temps; et, comme les voyageurs voulaient sauter du haut des voitures pendant qu'elles étaient en marche, on a été obligé de se servir de la

la campagne d'Héliopolis et la vaste plaine du désert arabe interrompue par la chaîne du Makatam; à gauche, le cours du Nil aux eaux rougâtres, avec sa maigre bordure de dattiers et de sycomores. Boulaq, au bord du fleuve, servant de port au Caire qui en est éloigné d'une demi-lieue; — l'île de Roddah, verte et fleurie, cultivée en jardin anglais et terminée par le bâtiment du Nilomètre, en face des riantes maisons de campagne de Giseh; au-delà enfin, les pyramides, posées sur les derniers versants de la chaîne lybique, et vers le sud encore, à Saccarab, d'autres pyramides entremêlées d'hypogées; plus loin, la forêt de palmiers qui couvre les ruines de Memphis, et sur la rive opposée du fleuve, en revenant vers la ville, le vieux Caire, bâti par Amr, à la place de l'ancienne Babylone d'Égypte, à moitié caché par les arches d'une immense aqueduc, au pied duquel s'ouvre le Calish, qui côtoie la plaine des tombeaux de Karafch.

Voilà l'immense panorama qu'animait l'aspect d'un peuple en fête fourmillant sur les places et parmi les campagnes voisines. Mais déjà la nuit était poché, et le soleil avait plongé son front dans les sables de ce long ravin du désert d'Ammon que les Arabes appellent mer sans eau; on ne distinguait plus au loin que le cours du Nil, où des milliers de canots traçaient des réseaux argentés comme aux fêtes des Ptolémées. — Il faut redescendre, il faut détourner ses regards de cette antique muette dont un sphinx à demi disparu dans les sables garde les secrets éternels; voyons si les splendeurs et les croyances de l'Islam repeupleront suffisamment la double solitude du désert et des tombes, ou s'il faut pleurer encore sur un poétique passé qui s'en va. Ce moyen-âge arabe, en retard de trois siècles, est prêt à crouler à son tour, comme a fait l'antiquité grecque, au pied insouciant des monuments de Pharaon?

Hélas! en me retournant, j'apercevais au-dessus de ma tête les dernières colonnes rouges du vieux palais de Saladin. Sur les débris de cette architecture éblouissante de hardiesse et de grâce, mais frêle et passagère, comme celle des génies, on a bâti récemment une construction carrée, toute de marbre et d'albâtre, du reste sans élégance et sans caractère, à l'air d'un marché aux grains et qu'on prétend devoir être une mosquée. Ce sera une mosquée en effet, comme la Madeleine est une église; — les architectes modernes ont toujours la précaution de bâtir à Dieu des démolitions qui puissent servir à autre chose quand on ne croira plus en lui.

(La suite à demain.)

troupe de ligne pour les forcer à rester dans les wagons. Cependant un des voyageurs est parvenu à sauter par la portière, et il est tombé dans les rails où il aurait infailliblement péri si un conducteur n'était pas parvenu à le sauver.

Des dégâts occasionnés sur une des deux voies par l'accident du 8 juillet ont d'ailleurs de peu d'importance, et ils auraient pu être réparés au bout de quelques heures, si l'on n'avait pas été forcé d'attendre que l'inspection des lieux eût été faite par les magistrats instructeurs et par les ingénieurs chargés de faire des rapports officiels sur les causes premières de l'événement.

Nous avons à enregistrer un nouveau malheur. Le convoi de Valenciennes pour Bruxelles, parti le 10 au matin, arrivait près de la halte de Blanc-Misseron; la locomotive fait entendre le sifflet pour le signal d'arrivée.

Le garde-de-frein du convoi, le nommé Martin, âgé de 28 ans, descend le marche-pied du wagon à frein pour s'assurer s'il est temps de serrer le frein, lorsque, s'étant avancé le corps en avant, il se trouve pris entre la voiture et un poteau planté dans l'accotement. Le malheureux expirait au départ du convoi, ayant la tête et la poitrine à moitié écrasées.

Le correspondant d'Arras de la *Gazette de Flandre et Artois*, adresse à ce journal les détails suivants sur la catastrophe du chemin de fer de Paris à Bruxelles :

« Arras, le 8 juillet.

« A six heures, on était parvenu à retirer de l'eau onze cadavres, parmi lesquels on cite une dame d'Armentières, M. D. Lecomte-Walle, d'Arras, et d'autres personnes inconnues. Vingt-cinq personnes avaient pu échapper à la mort, mais étaient assez grièvement blessées, entre autres M. Braine, notaire, M. de Créquy, qui a été assez heureux pour retirer sa femme de l'eau par les cheveux, et une fille de M. Vauclin qui, il y a deux ans, est mort si déplorablement. Les autres personnes ne sont pas encore connues.

« Neuf heures du soir. — A l'instant même part une compagnie du génie, armée d'instruments, pour retirer cinq wagons qu'on n'a pu encore sortir de l'eau; on n'espère plus sauver les nombreux voyageurs qu'ils renferment. On voit passer au-dessus de l'eau des pieds des malheureuses victimes de ce lamentable événement, et flotter des vêtements et des entrailles sanglantes. Ces wagons étaient occupés par des militaires et en grande partie par des remplaçants.... On attend avec anxiété de nouveaux détails qui ne peuvent être que de plus en plus affligeants. »

Deux habitants d'Amsterdam se trouvaient sur le convoi, M. de Vries, co-directeur du théâtre d'Amsterdam et M. A. Bia. Tous deux ont échappé comme par miracle à une mort certaine. Ces messieurs confirment tout ce que nous avons déjà publié sur cette catastrophe, et ajoutent que les premières voitures qui furent lancées dans l'eau s'enfoncèrent instantanément et préservèrent les voitures situées derrière elles. Les autres voitures, ceux qui n'ont pas été écrasés par les voitures, manœuvrèrent.

Du reste, ces messieurs ignorent de quelle manière ils ont été sauvés.

Un autre Amstendammois, M. Voitus van Hamme, maître de ballet du théâtre, avait retardé d'un jour son voyage de Paris et ne se trouvait pas sur ce convoi.

L'ancien ministre de l'intérieur, M. Van Gobbelschroy, était également parti de Paris par le même train, mais une indisposition de sa femme, qui l'accompagnait, l'obligea à s'arrêter à Arras. C'est probablement à cette circonstance qu'il a dû la vie, car il occupait une des voitures qui ont été brisées.

Au sujet de la catastrophe qui vient de répandre un deuil général, le *Journal des Débats* fait les réflexions suivantes :

« Le déplorable accident arrivé sur le chemin de fer du Nord a causé dans Paris une vive émotion. C'était à la Bourse le sujet de toutes les conversations, et des visiteurs se succédaient sans interruption dans les bureaux de la compagnie afin d'apprendre par eux-mêmes la vérité sur ce triste événement. Cette grande et juste sollicitude impose à la presse parisienne des devoirs : c'est d'abord de recueillir tous les renseignements dignes de foi et de mettre à la connaissance du public les moindres détails de ce drame, car en de si malheureuses circonstances tout a de l'intérêt. C'est ensuite de s'abstenir de tout jugement précipité de ne pas plus se hâter de condamner, c'est en un mot d'attendre que les faits soient bien connus, que la responsabilité de chacun soit bien établie, afin de ne prononcer qu'en parfaite connaissance de cause. Une justification prématurée de la compagnie nous paraît une indulgence reprochable, une injustice coupable; mais nous trouvons tout aussi coupable de répandre dans le public des récits hasardés, voisins de la calomnie, au risque de semer une sorte d'émeute de l'opinion contre des hommes innocents et si effroyable malheur. Voilà comment nous entendons pour notre compte le rôle de la presse dans ces regrettables circonstances. Nous ne craignons pas d'être circonspects, nous redouterions d'être téméraires dans nos jugements. Que la vérité soit connue; voilà notre premier vœu; nous espérons être des premiers à réclamer une enquête si nous n'avions pas eu la certitude qu'elle allait avoir lieu. »

Les protectionnistes en Angleterre.

Les journaux *tories* donnent une grande importance au banquet des membres du parti protectionniste qui a eu lieu mercredi à Greenwich; c'est la première réunion des hommes éminents de ce parti qui ait eu lieu depuis la formation du nouveau cabinet. Le résultat des discours prononcés par lord Stanley et lord Georges Bentinck à ce banquet, que le parti qui a si puissamment coopéré au renversement de sir Robert Peel, est plus décisif que jamais à défendre les principes pour lesquels il a combattu avec une énergie extraordinaire dans tous les cours de cette session et qu'il espère voir triompher, du reste il paraît vouloir garder à l'égard du nouveau cabinet une attitude d'observation et de réserve dont il ne sortira que lorsque lord John Russell se sera expliqué sur la ligne politique qu'il compte suivre.

La partie la plus remarquable du discours de lord Stanley est celle dans laquelle il fait un appel indirect aux membres du parti conservateur qui ont abandonné la cause du système protectionniste pour se ranger sous la bannière de sir Robert Peel. Cette partie des épithètes de transfuges et de traîtres qui ont été si souvent et si largement prodiguées aux 112 *janissaires* du chef de l'ancien cabinet, ont disparu de la harangue du noble lord et ont été remplacés aux mots de pardon et d'oubli pour ceux qui entrèrent dans le giron du parti, il ne s'agit plus que de frères égarés et s'empresseront d'écouter la voix de réconciliation et de se rendre la main qu'on leur tend pour les ramener au bercail.

Tandis que les chefs du parti protectionniste cherchent ainsi rallier les conservateurs en un seul corps pour résister aux attaques dont semble menacer le nouveau cabinet sur le terrain de la politique commerciale et des intérêts qui s'y rattachent, les dangers réels ou imaginaires qui menacent l'église

établie, viennent donner une nouvelle activité à l'association qui s'est formée il y a quelque temps sous le nom de *club national* dans le but de défendre l'église anglicaine contre les empiètements du catholicisme.

Cette société vient de publier une sorte de manifeste où nous remarquons les passages suivants :

- Objets généraux de l'association.
- 1° Maintenir les principes protestants de la constitution dans l'administration des affaires publiques.
 - 2° Soutenir un système d'éducation nationale basé sur l'écriture-sainte.
 - 3° Conserver l'église d'Angleterre et d'Irlande dans sa vérité et son intégrité.
 - 4° Employer tous ses efforts pour faire en sorte que le gouvernement de l'Irlande soit dirigé conformément aux principes de la constitution britannique et pour l'établissement de la liberté religieuse en Irlande.
 - 5° Se mettre en rapport avec ceux qui professent les mêmes principes, les répandre en formant des associations toutes dans ce but.

L'église romaine, est-il dit dans cet exposé, a autrefois été soumise à des peines sévères en Irlande, mais quoique ces peines aient été abolies par l'esprit tolérant de l'Angleterre, les prêtres catholiques, non contents de cette tolérance, veulent obtenir la domination pour leur ordre.

Leur influence sur le gouvernement irlandais est aujourd'hui manifeste. Toutes les mesures adoptées pour l'Irlande touchant à la situation morale du peuple ont été suggérées par eux ou approuvées par eux. Les demandes pour la diminution ou la suppression de l'autorité de l'église nationale, les énormes allocations annuelles accordées aux écoles placées sous leur direction, la dotation du collège de Maynooth, le refus de subsidier des écoles qui n'ont d'autre but que celui d'enseigner l'écriture-sainte, tels sont les faits par lesquels leur influence s'est signalée.

L'agitation du rappel, la résistance organisée en Irlande contre les lois anglaises, la nomination des deux tiers de la représentation d'Irlande dans leurs mains en sont le résultat. Dans les colonies leur persévérance à arracher au gouvernement des sommes considérables et a forcé l'Angleterre à élever leur église au rang de l'église établie.

Maîtres en Irlande et s'étendant au dehors, les ecclésiastiques romains ouvrent aujourd'hui l'attaque contre nos libertés constitutionnelles en Irlande; ils ne veulent rien moins que soumettre la couronne à la suprématie papale.

Lorsqu'ils en seront arrivés à leurs fins, nous venons s'élever chez nous le conflit qui inquiète la Prusse, agite la Péninsule et jette la France dans de déplorables convulsions, la lutte d'un sacerdoce ambitieux qui veut gouverner le monde avec un peuple encore libre qui veut conserver ses libertés.

Dans cette lutte, électeurs, c'est sur vous même après Dieu que vous devez compter. Si, aux prochaines élections, vous faites votre devoir, vos libertés pourront encore être sauvées; pour cela il faut vous unir et travailler en commun au triomphe de notre cause. Veillez à ne nommer que des protestants honnêtes et fidèles pour vos représentants. Ne vous laissez pas séduire par de grands noms, ni tromper par de brillantes professions de foi. Mettez les candidats à l'épreuve, n'accordez vos suffrages qu'à ceux qui déclareront que leur intention bien arrêtée est de ne donner ni pouvoir ni argent à l'église de Rome; prenez garde aussi au danger que vous pourriez rencontrer au sein même de l'église nationale. Gardez-vous bien de nommer des hommes qui tout en faisant profession d'appartenir à l'église anglicane, sont au fond du cœur amis de l'église de Rome et qui ne craignent pas de déverser le mépris sur nos principes protestants et de favoriser les prétentions du clergé romain.

Cette association qui va faire les plus grands efforts pour étendre et généraliser son action et son influence dans tout le royaume-uni, compte parmi ses principaux membres quelques-uns des plus grands noms de l'aristocratie anglaise et irlandaise. Le duc de Manchester est président du comité général. Les vice-présidents sont : les ducs de Malborough et de Newcastle, le marquis de Downshire, les comtes de Charleville, de Glengall d'Egmont, de Monteashel de Roden et de Winchelsea, le général vicomte Combermere, les vicomtes Hill, Lorton et O'neil, les lords Kenyon et Southampton.

Nouvelles de Suisse.

Zurich, 7 juillet.

Hier dans la matinée a eu lieu l'ouverture solennelle de la diète avec le cérémonial d'usage, en présence de toutes les autorités civiles et militaires et du corps diplomatique accrédité près la confédération helvétique. Dans son discours d'ouverture, M. le président de la diète a fait ressortir principalement l'esprit de défiance qui seul, a-t-il dit, sème l'ivraie au milieu du froment, cet esprit qui ne voit qu'une source de malheurs et de malédictions dans les efforts de l'adversaire, inspirés par les puissants entraînements de l'époque, bien que parfois cet adversaire, dans son arrogance juvénile, cherche à atteindre son but par des moyens illégaux. M. le président pense que ne pas tenir compte des grands mouvements de l'époque, c'est faire preuve d'étroitesse d'esprit, et que tenter de les arrêter, c'est montrer beaucoup d'aveuglement. Il a terminé en exprimant le vœu de voir disparaître cet esprit de défiance et maintenir fidèlement le pacte fédéral, et en engageant la minorité à se soumettre aux décisions d'une majorité légale, ce qui était la première devoir de tout bon confédéré. Nous reproduisons, dit la *Gazette fédérale*, à laquelle nous empruntons les détails qui précèdent, ce discours *in extenso*, non pas à cause des opinions politiques qu'il renferme, mais à cause du point de vue tout-à-fait partial dans lequel s'est placé le président, ce qui nous fournira maintes réflexions.

Après que les députés eurent prêté serment, ils se rendirent de la cathédrale dans la salle des séances, où il fut fait lecture du rapport du président.

Le soir, le président a donné un grand dîner, auquel avaient été invités tous les députés, les membres du conseil directorial, les premières autorités fédérales et les premiers fonctionnaires de la chancellerie zurichoise, ainsi que tous les membres du corps diplomatique.

Dans cette première séance de la diète, M. d'Amrhyn a été continué pour deux ans dans les fonctions de chancelier de la confédération; il a été confirmé dans ce poste à une majorité de 20 voix contre 2.

Neuchâtel, 4 juillet.

« La crise politique dont la Suisse est menacée change maintenant d'aspect, on pourrait presque dire de terrain. On a tout lieu de croire que le premier point d'attaque, si la guerre vient à éclater, sera le canton de Fribourg, que sa position isolée au milieu de deux cantons radicaux rend éminemment vulnérable, et où la Jeune-Suisse a aujourd'hui un fort parti parmi la minorité protestante qui forme la population du district de Morat. La presse radicale bernoise promet aide et protection aux Moratais dans le cas assez probable où le conseil d'état de Fribourg enverrait des troupes dans ce district, presque insurgé en ce moment, pour y rétablir l'ordre. On ne peut guère douter,

d'après quelques expressions échappées dans une réunion politique à l'homme le plus influent d'un canton voisin, que la Jeune-Suisse ne s'apprete à donner un bon coup de main aux Fribourgeois dissidents, dès le moment où la lutte sera sérieusement engagée. On pourrait l'inférer de l'activité avec laquelle le gouvernement de Fribourg poursuit maintenant ses préparatifs de défense.

« Sévèrement surveillés, les radicaux de Genève n'ont osé jusqu'à présent se livrer à aucune manifestation bruyante. Ils ont prudemment ajourné leur assemblée populaire dans laquelle devaient figurer, non seulement des orateurs genevois et vaudois, mais encore des réfugiés italiens qui avaient déjà pris une part active aux troubles de Genève en 1841. La partie saine du peuple genevois s'affermi chaque jour davantage dans sa résolution d'observer la plus stricte neutralité dans la guerre dont les deux coalitions suisses se menacent continuellement, et de résister énergiquement à toute tentative qui serait faite pour forcer leur accession à l'une ou à l'autre de ces ligues ennemies quand les hostilités seraient une fois commencées.

« Les députations des cantons de l'alliance radicale ont eu une longue conférence dans la ville de Zoffingue, naguère le quartier général des corps-francs, avant de se rendre à leur poste. Les députés des sept cantons catholiques en ont fait autant à Lucerne.

« La Suisse politique est maintenant partagée de la manière suivante :

« Alliance radicale : Zurich, Berne, Glaris, Schaffhouse, Grisons, Argovie, Thurgovie, Soleure, Vaud et Tessin; dix cantons. Alliance catholique : Lucerne, Schwytz, Uri, Unterwalden, Zug, Fribourg et Valais; sept cantons cantons neutres : Saint-Gall, Neuchâtel et Genève. Les votes radicaux de Bâle-campagne et d'Appenzell extérieur sont respectivement annulés par les votes conservateurs de Bâle-ville et d'Appenzell intérieur. Les instructions de ce dernier demi-canton pour la Diète sont complètement identiques avec celles des sept cantons de l'alliance lucernoise. »

Nouvelles et faits divers.

La belle galerie de tableaux de M. le baron Van Soelen a été achetée par un Anglais pour la somme de 288,000 florins.

— L'affaire relative à l'évasion du prince Louis-Napoléon a attiré à Péronne une grande affluence. Tous les gens notables du département du Nord sont ici; la publicité départementale est fort largement représentée. M. Frédéric Degorgues, du *Progrès du Pas-de-Calais*, M. Leleux, de l'*Echo du Nord*, sont arrivés.

Le Tribunal doit être présidé par M. Tattelain. Le procureur du roi qui prendra la parole est M. Rabache-Duquesnoy.

La tranquille ville de Péronne voit avec étonnement et avec une sorte d'effroi les étrangers qui se pressent dans ses murs.

Tous les objets appartenant au prince Louis ont été mis sous les scellés. Le docteur Conneau en revendique la propriété. Il y a sur la cheminée du boudoir du prince deux aigles qui viennent des drapeaux de la garde impériale. Un buste de l'empereur, par Bosio, a été destiné par le prince à l'un de ses amis de Ham.

Voici une lettre écrite du ministère de la guerre au général M.....

« Général,

« Je me suis empressé de mettre sous les yeux du roi la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser.

« Sa Majesté, toujours disposée à oublier les torts, et toujours heureuse de donner des preuves de sa clémence, a accueilli avec intérêt votre demande et a consenti à votre mise en liberté.

« Vous sortirez, général, du château où vous êtes retenu en ce moment, dès que l'instruction relative à l'évasion du prince Louis sera terminée et que la justice aura prononcé sur cette affaire.

« J'éme l'acte d'avoir été l'intermédiaire d'une grâce qui sera, je n'en doute pas, appréciée par vous comme elle mérite de l'être.

« Recevez, général, etc.

« B. DE SAINT-TOM. »

Nous croyons devoir reproduire, comme pièces du procès, les documents suivants.

Lettre du prince au général Montholon.

« Ham, le 24 mai 1846.

« Mon cher général,

« Vous serez bien étonné de la décision que je viens de prendre, et encore plus que je ne vous en aie pas prévenu d'avance; mais je crois qu'il convenait mieux pour vous de vous laisser ignorer mes projets qui ne datent que de peu de jours, et puis j'ai la conviction que mon évasion ne peut qu'être avantageuse à vous et aux autres amis que je laisse en prison. Le gouvernement ne vous retient prisonniers qu'à cause de moi, et lorsqu'il verra que je ne compte nullement user contre lui de ma liberté, il ouvrira, je l'espère, les portes de toutes les prisons. Mon père est très malade, mon devoir est d'aller le rejoindre.

« Croyez, général, que je regrette bien de ne pas avoir été vous serrer la main avant de partir; mais cela m'était impossible : mon émotion eût trahi un secret que je voulais garder.

« J'ai pris des mesures pour que la pension que je vous fais vous soit régulièrement payée. Comme vous pourriez d'avance avoir besoin d'argent, j'ai remis à Conneau 2,000 fr. qu'il vous donnera : cela fera six mois de la pension, payée jusqu'à la fin de septembre.

« Je vous écrirai dès que je serai arrivé en lieu de sûreté.

« Adieu, mon cher général, recevez l'assurance de mon amitié.

« NAPOLÉON BONAPARTE. »

« Fort de Ham, le 24 mai 1846.

« Je déclare que tout ce que je laisse en partant dans ma chambre appartient en toute propriété à M. le docteur Conneau, qui pourra en disposer comme bon lui semblera.

« N.-L. BONAPARTE. »

« Ham, le 25 mai 1846.

« Monsieur le Doyen,

« Je voudrais bien que vous eussiez la bonté de remettre à demain ou après-demain la messe que vous vouliez célébrer aujourd'hui au château, car m'étant levé avec de vives douleurs, je suis obligé de prendre un bain pour les calmer.

« Recevez l'expression de mes sentiments de haute estime et d'amitié.

« N. L. BONAPARTE. »

Le caporal Chollet et un soldat qui avaient écrit au prince Louis pendant sa captivité, ont été amenés ici de brigade en brigade, comme complices dans cette affaire, l'un de Marseille, l'autre d'Afrique. L'instruction n'a fourni aucune charge contre eux. Ils ont été dirigés tous deux sur l'Algérie.

A dix heures et demie, l'audience est ouverte; les prévenus sont introduits.

M^e Nogent Saint-Laurens, du Barreau de Paris, doit plaider pour le docteur Conneau; M^e Hiver assiste le commandant Demaric; M^e Cordier, Dupin Saint-André et Yssaly.

M. le docteur Conneau a une physionomie fort douce; il est petit, maigre.

On fait l'appel des témoins.

M. le procureur du roi. — Nous croyons devoir faire précéder ces débats d'un exposé simple et rapide. Il y a ceci de remarquable, que les témoins ne feront connaître que les circonstances accessoires; les principaux renseignements viennent des aveux des prévenus eux-mêmes.

L'organe du ministère public expose les faits relatifs à l'évasion du prince Louis, tels qu'ils résultent des déclarations des prévenus devant M. le juge d'instruction, tels enfin que nous les ferons connaître dans le cours des débats.

M. le greffier donne lecture de l'ordonnance de la Chambre du Conseil. (Au départ du courrier, on continuait l'audition des témoins.)

— La Gazette universelle de Prusse publie un arrêté royal portant que les soldats juifs qui se sont élevés jusqu'au grade de sous-officier, le plus élevé auquel ils puissent prétendre, et auxquels la durée de leurs services a donné le droit d'être employés dans des fonctions civiles, peuvent être admis à ceux des emplois subalternes qui ne leur donnent aucune autorité sur leurs concitoyens chrétiens, tels que copistes, messagers des tribunaux, commis-greffiers et autres semblables.

— Le journal le *Caucase* contient ce qui suit :
D'après des nouvelles positives de la Perse, reçues à Tiflis dans les derniers jours, il est complètement faux que le choléra ait violemment sévi en Perse pendant les derniers mois, et qu'il ait enlevé dans la seule ville de Medschid le tiers des habitants. La nouvelle publiée à ce sujet dans les journaux étrangers se rapporte à l'année 1832. Nous avons au contraire reçu de la Perse des rapports qui présentent l'état sanitaire de ce pays comme très-satisfaisant.

— On écrit de Paris le 10 juillet :
Avant-hier, vers neuf heures du soir, un accident, qui n'a eu heureusement aucune suite fâcheuse, est arrivé sur le chemin de fer de la rive gauche. Le convoi de Paris à Versailles arrivait pour prendre et déposer des voyageurs à la station de Meudon, précisément au moment où le convoi de Versailles démarrait de cette même station ; par conséquent les deux convois, qui marchaient en sens inverse, se croisaient lorsque la cheminée de la locomotive du convoi de Paris s'abattit ; tout le train du wagon s'arrêta instantanément, sans secousse et sans bruit. Quelle était la cause de la chute de cette cheminée ? était-ce la violence du vent qui, au moment de la rencontre des deux convois, l'avait déracinée en s'engouffrant entre les tuyaux des locomotives ? C'est là une question que les hommes spéciaux peuvent seuls résoudre. Quoi qu'il en soit, les voyageurs ne se fussent pas même aperçus de cette mésaventure, ils n'auraient pas eu la moindre impression de voyage, s'il n'avait pas fallu reprendre le chemin de Paris ; en effet, la locomotive démantelée se trouvait hors d'état de servir ; et le convoi fut remonté jusqu'à la barrière du Maine par la locomotive du convoi de Versailles.

— On écrit de Brunswick, 5 juillet, à la Gazette de Brême, qu'on ne saurait révoquer en doute que le duc Charles de Brunswick n'ait acheté la Gazette allemande de Londres, pour 6000 ou 7000 thalers et qu'il prend une part assez active à la rédaction de cette feuille. Peut-être se rappellera-t-on que le duc Charles savait fait, il y a dix ans, de grands préparatifs pour rentrer par la force des armes en possession du duché de Brunswick. Il avait fait faire des uniformes et acheter des armes en France. L'expédition n'a pas eu lieu par plusieurs raisons. On offre actuellement dans la dite gazette de vendre pour 12,000 liv. st. 6000 cottes d'armes bleu-foncé, 6000 paires de pantalons rouges, 6000 paires d'épaulettes rouges, etc., ou un uniforme complet pour 2 liv. st.

— Sacrifices humains. — Dans une partie de l'Inde, à une centaine de lieues de Calcutta, au milieu des montagnes qui touchent presque à la baie du Bengale, des troubles ont éclaté parmi une peuplade nommée les *Khoums*. Ce peuple singulier présente les traits de la plus profonde barbarie, à quelques jours de distance de la capitale la plus civilisée du monde asiatique. La Revue de Calcutta donne des détails aussi horribles que curieux sur les habitudes et les coutumes religieuses de ces sauvages. La manière dont ils pratiquent les sacrifices humains fait frémir, et la bonne foi avec laquelle ils y procèdent, saisit d'étonnement. Ces sacrifices sont faits en l'honneur de la déesse de la Terre, et dans les idées de ces affreux idolâtres, le sang humain est nécessaire pour arroser le sol, afin de le rendre fertile. Dans ce but, ils achètent des enfants ou même des adultes, que des pourvoyeurs nommés *Panwas*, enlèvent aux Hindous vivant dans les plaines.

Les victimes, nommées *Wans*, sont élevées et gardées avec soin jusqu'au jour du sacrifice. On les considère comme douces et de tel caractère de sainteté, que les familles dans le sein desquelles ces hommes, destinés à être immolés, forment des liaisons temporaires avec les femmes et les filles, s'en trouvent très honorées. On leur donne des terres et des troupeaux, on leur choisit des femmes dans les castes hindoues ; mais les enfants qui naissent de ces unions sont destinés à subir le même sort que celui qui attend leur père, aussitôt que la divinité redoutable paraît exiger ce sacrifice. La manière dont on immole ces *Méris* est décrite de la manière suivante :

Tous les préparatifs de la cérémonie se font sous la conduite du patriarche de la tribu, accompagné du prêtre. C'est toujours ce dernier qui est l'organe de la volonté divine, et lorsqu'il déclare que celle-ci demande une victime, la population des deux sexes accourt pour assister au sacrifice. La cérémonie dure trois jours. Le premier jour, toute la population prend part à un banquet. On mange, on boit, et on se livre à toutes sortes d'excès. Le second jour, la victime, qui a gardé le jeûne depuis la soirée de la veille, est soigneusement lavée, habillée à neuf, et on la promène en procession avec accompagnement de danse et de musique, du village jusqu'au bois sacré de Méria, situé sur le bord d'un torrent. Au centre du bois est fixé un poteau auquel le prêtre attache par le dos le triste héros de toutes ces cérémonies. On l'oint d'huile, de ghi (ou beurre rance), on le barbouille avec du curcuma, on l'orne de fleurs, et pendant toute la journée la population se prosterne devant lui en adoration. Chacun cherche à s'emparer de quelque relique ; les morceaux de la pâte de curcuma dont il est couvert sont surtout recherchés par les femmes.

Le troisième jour on donne pour toute nourriture au malheureux qu'on va immoler un peu de lait et de sago, et la fête bruyante et licencieuse du premier jour recommence. A midi, le prêtre qui, dans la nuit de la veille, a fait la recherche de la place convenable pour l'immolation, en faisant enfoncer des bâtons pointus dans la terre et en marquant l'endroit où le bâton a pénétré à la plus grande profondeur, conduit la victime sur le lieu qu'il déclare le plus agréable à la déesse de la terre. Comme il est nécessaire, d'après les idées de ces fanatiques, que la victime n'offre aucune résistance, et qu'en même temps il n'est pas permis de la lier, on brise au malheureux sacrifié les os des bras et des jambes. Le prêtre, accompagné des anciens de la tribu, prend une branche de bois vert, la fend par le milieu et introduit le corps de l'infortuné entre les deux moitiés dont il lie les deux bouts avec des cordes.

Ces préparatifs étant terminés, le prêtre donne le signal de l'immolation, en frappant la victime de la hache dont il est armé. Tous les assistants se précipitent alors sur la victime, avec des cris féroces, accompagnés d'une musique bruyante, la dépècent, et, enlevant des lambeaux de chair ils s'écrient : « Nous l'avons acheté, en payant le prix aucun péché ne retombe sur nous. » Get horrible sacrifice ainsi consommé, chacun rentre chez soi en emportant son lambeau sanglant, et, pendant trois jours, reste enfermé sans proférer une parole. Au bout de trois jours, on tue un buffle, et toutes les langues sont déliées.

Ces affreuses pratiques varient d'après les localités. Divers employés de la compagnie, tels que MM. Arbuthnot, Stevenson, Hicks, en ont donné des descriptions qui ne permettent pas de douter de l'exactitude de ce qu'on avait appris par d'autres voies. Le gouvernement anglais n'a résolu que dans ces derniers temps d'arrêter ces pratiques superstitieuses. Le capitaine Mac Pherson, résident anglais dans cette contrée, a fait de louables efforts pour les faire cesser, tantôt en rachetant les malheureux destinés au sacrifice, tantôt en les arrachant de force à leurs bourreaux ; mais il n'a pu le faire sans provoquer une forte opposition qui a amené des troubles dont les troupes de la compagnie ont commencé la répression. On a dit qu'elle a été très-sévère, qu'on a brûlé huit ou dix villages et dispersé les habitants.

— *Chapeaux blancs, ni de favoris gris ou roux.* Le *Chapeau Chanta* de Paris, approuvée depuis 30 ans par la Chimie, est la seule manière pour tenir le chapeau blanc, pour toujours, et en toutes nuances, les *Chapeaux* et la *Barbe*. Le *Chapeau Chanta* enlève en un instant, et sans retour, le duvet dont on veut se débarrasser. Prix de chaque article garanti : 4 florins. Seul dépôt à La Haye chez J. Rensburg, coiffeur de la Princesse d'Orange, Korte Houtstraat, 25.

VARIÉTÉS.

ILLUSTRATIONS SCIENTIFIQUES.

ALEXANDRE DE HUMBOLDT.

(Suite. — Voir notre n° d'hier.)

III.

M. de Humboldt n'a consacré que quelques pages de *Cosmos* à la nature organique représentée à la surface du globe par le règne animal et le règne végétal. C'est avec une vive peine que nous avons vu cette espèce d'oubli. Il est assez de mode parmi les hommes livrés aux études physiques d'afficher un dédain réel ou affecté pour les sciences qui cherchent à pénétrer les mystères de l'organisation. Mieux que tout autre, M. de Humboldt aurait pu montrer ce qu'il y a d'injuste et de peu philosophique de pareilles préventions. C'est en grande partie pour s'être occupé de sciences naturelles qu'il a su se faire une place à part et des plus élevées parmi les savants qui ont pris la physique générale pour but de leurs études. La géographie botanique est un de ses plus beaux titres de gloire, et en faisant la part plus large à cette science dont il peut à bon droit se dire le père, en y joignant les considérations élevées que la géographie zoologique aurait certainement fait naître dans son esprit, M. de Humboldt, fidèle à ses propres traditions, aurait rendu à ces deux sciences un service de plus.

Tout en admettant que les végétaux et les animaux sont soumis à l'action des mêmes forces que les corps bruts, M. de Humboldt reconnaît que chez les êtres vivants ces forces agissent dans des conditions peu connues. A cet égard, nous avons trop souvent fait notre profession de foi pour qu'on soit surpris de nous entendre dire que ces conditions mystérieuses ne sont à nos yeux autre chose que l'intervention d'une force spéciale de *la vie*. Qu'on ne se méprenne pas sur le sens que nous attachons à ce mot. Pour nous, la vie n'est ni le *principe vital* de Barthez ni l'*archée* de Van-Helmont, espèces d'êtres doués de spontanéité et d'une volonté propre qui gouvernent le corps en maîtres quelquefois assez peu intelligents. Nous employons ce mot seulement pour désigner la cause inconnue d'une certaine classe de phénomènes qu'il serait superflu de caractériser ici. Il a donc pour nous une valeur semblable à celle que les expressions de lumière, de calorique, d'électricité, de magnétisme, ont pour les physiciens. Or, après les travaux d'Ørsted et de Melloni, personne peut-être ne voudrait affirmer aujourd'hui que ces agents ont chacun leur existence distincte. En tout cas, leur nature propre est tout aussi inconnue, leur mode d'action tout aussi mystérieux que celui de la vie elle-même. M. de Humboldt ne craint pas de déclarer qu'il les regarde comme des espèces de mythes, en donnant à chacun d'eux un nom, et en les classant, comme les anciens, en électricité, lumière, magnétisme. Comment pourrait-on trouver étrange que les physiologistes parlent de phénomènes vitaux ?

Peut-être en sera-t-il un jour autrement ; mais, dans l'état actuel de nos connaissances, il nous semble impossible de ne pas distinguer la vie des autres agents. Voyez cet animal qui résiste à l'influence de la chaleur et de l'humidité réunies. Il vit. Tuez-le d'une manière quelconque, c'est-à-dire enlevez ce *je ne sais quoi* de conservateur qu'il porte en lui, et ses éléments matériels, rendus à leurs affinités naturelles, vont à l'instant même se désagréger et former des combinaisons nouvelles. En quelques jours, il ne restera du cadavre qu'un squelette décharné, et pourtant, abandonné à lui-même, cet animal aurait duré bien des années encore. Est-ce à dire que pendant ce temps il aurait été soustrait à l'action des agents physiques ordinaires ? Non, certes. Dans tout corps vivant, l'action de ces agents se combine sans cesse avec celle de la vie pour conserver ou pour détruire. Sans doute l'étude de ces associations et de ces luttes intéresse surtout la physiologie ; mais la distribution géographique des plantes et des animaux est aussi très propre à nous montrer comment et dans quelles limites le monde extérieur agit sur ces êtres organisés dont l'homme fait lui-même partie. Cette étude nous dévoilera quelques jours bien des rapports cachés entre la nature vivante et la nature morte. Dès aujourd'hui elle aurait fourni à M. de Humboldt, nous en sommes certain, bien des pages éloquentes à écrire, bien de magnifiques tableaux à dérouler.

Il s'est à peine écoulé une trentaine d'années depuis l'époque où M. de Humboldt fonda, pour ainsi dire d'un seul jet, la géographie botanique en la rattachant à ses magnifiques travaux sur les lignes isothermes, et déjà cette science si nouvelle a acquis un haut degré de perfection, grâce aux recherches des Robert Brown, des de Candolle père et fils, des Schow, des Vallemberg. Il n'en est pas de même de la géographie zoologique. Buffon, s'occupant presque exclusivement des mammifères, devina, il est vrai, avec le coup d'œil du génie, quelques-uns des faits généraux qui ressortent de leur répartition. Geoffroy Saint-Hilaire, Desmarts, M. Isidore Geoffroy, le suivirent dans cette voie et confirmèrent la plupart de ses déductions. D'autres naturalistes étendirent ce genre de recherches à des groupes différents, et, parmi les principaux travaux entrepris dans cette direction, nous devons citer ceux de Fabricius, de Latreille, de MM. Macleay, Spense, Kirby, Lacordaire, sur les insectes, ceux de M. Deshayes sur les mollusques, surtout de M. Milne Edwards sur les crustacés. Chose bien remarquable, presque tous ces naturalistes arrivèrent à des résultats analogues et quelquefois entièrement semblables à ceux qu'avait proclamés leur immortel prédécesseur. Ils nous ont fait connaître un grand nombre de faits de détail et quelques-unes des tendances générales qui régissent la distribution des animaux à la surface du globe ; mais personne encore n'a tenté de réunir en un corps de doctrine ces matériaux épars. A proprement parler, la géographie zoologique n'est pas encore constituée.

Ici donc comme partout, la botanique est en avant de la zoologie. Ce fait, qui s'est reproduit dans presque toutes les branches de ces deux sciences, ne doit nullement étonner. Fixés au sol qui les nourrit, les végétaux ne peuvent, comme les animaux, fuir la main des collecteurs. Le catalogue des espèces végétales a donc pu se compléter d'autant plus rapidement que leur conservation et leur transport n'offrent pas de grandes difficultés. Il n'en est pas de même des espèces animales.

Celles-ci sont en outre infiniment plus nombreuses, et nous sommes encore loin de les connaître toutes. Sans doute il restera peu de découvertes à faire parmi les mammifères ; sans doute lorsque les monuments qu'élevés en ce moment à la science M. Valenciennes pour les poissons, MM. Duméril et Bibron pour les reptiles, auront été menés à bonne fin, ces deux classes seront aussi presque complètement connues ; mais parmi les vertèbres, les oiseaux attendront peut-être longtemps encore une étude aussi persévérante, aussi consciencieuse. Parmi les invertébrés, des classes entières ont été à peine étudiées et sont encore aujourd'hui presque absolument négligées par les voyageurs. Dès-lors on comprend que tout essai général de géographie zoologique serait nécessairement incomplet. Cependant les travaux partiels des savants que nous avons nommés plus haut conduisent déjà à quelques conclusions trop en harmonie avec l'ordre d'idées qui règne dans *Cosmos* pour que nous les passions entièrement sous silence.

Le raisonnement seul aurait suffi pour démontrer que la distribution des animaux à la surface du globe devait dépendre en premier lieu de deux grandes causes, la nature propre des espèces et l'action exercée sur elles par le monde extérieur. Ces deux causes sont dans un rapport évident de réciprocité. La seconde peut seule satisfaire aux exigences résultant de la première pour ce qui touche à l'entretien et à la propagation des individus. Ici nous rencontrons tout d'abord un exemple frappant de ces dépendances successives qui relient les uns aux autres les parties les plus diverses de la création. On sait que parmi les animaux les uns sont destinés à se nourrir de chair, et les autres de végétaux. Or, l'existence des espèces carnivores suppose celle des herbivores, chargées d'extraire des plantes les principes alibiles que celles-ci ont empruntés à l'atmosphère, mais les animaux carnassiers ne mangent pas indistinctement tous les herbivores, et par conséquent certaines espèces ne peuvent habiter que là où se trouvent ceux des autres qui leur offrent une proie convenable. Les herbivores, à leur tour, sont astreints à faire un choix parmi les végétaux, et par cela même certains d'entre eux se trouvent exclus des contrées où ne croissent pas les espèces végétales appropriées à leur nourriture, et sont confinés dans les régions où celles-ci se développent. Or, la répartition des végétaux dépend de bien des circonstances parmi lesquelles la nature du sol joue un rôle important. Ainsi, par l'intermédiaire du règne végétal, le règne minéral exerce une influence incontestable sur la distribution géographique des animaux. (La suite à demain.)

Théâtre-Royal-Français.
Jeudi, 16 juillet, représentation n° 13.
LA PREMIERE REPRESENTATION DE LA REPRISE DE :
Le Philtre,
grand-opéra en 2 actes, paroles de M. Scribe, musique de M. Auber.
DANSE.
Le Mari de la Veuve.
Comédie en un acte, par M. Alexandre Dumas.

Cours des Fonds Publics.
Bourse d'Amsterdam du 11 Juillet.

	10 juill.	OUVERT.	FERMÉ.
Dette active	61 1/2	61 1/2	61 1/2
Dito dito	73	73 1/4	73 1/4
Dito en liquidation	3	73	73
Dito dito	95 1/2	95 1/2	95 1/2
Dito des Indes	4	94 1/2	94 1/2
Pays-Bas			
Syndicat	—	—	—
Dito	—	—	—
Société de Commerce	176 1/2	176 1/2	176 1/2
Act. de la Cie de Harlem	—	—	—
Chem. de fer du Rhin	—	112 1/2	—
Act. du Chem. de fer Holland.	—	106 1/2	—
Oblig. Hope & C. 1793 & 18165	—	—	—
Dito dito 1828 & 1829	—	—	—
Inscrip. au Grand-Livre	—	—	—
Russie			
Certificats au dit	—	—	—
Dito inscriptions 1831 & 1833	—	—	—
Emprunt de 1841	—	91 1/2	—
Id. chez Sieglitz et Comp.	—	89 1/2	—
Passive	—	—	—
Dette différée à Paris	—	5 1/2	—
Defered	—	—	—
Espagne			
Ardoirs	—	19 1/2	—
Dito	—	—	—
Coupons Ardoirs	—	18 1/2	—
Obligations Goll. & Comp.	—	—	—
Dito métalliques	—	—	—
Dito dit	—	—	—
Inscriptions au Grand-Livre	—	—	—
Pologne			
Actions 1836	—	—	—
Emprunt à Londres 1849	—	—	—
Id. id. 1843	—	—	—
Brésil			
Obligations à Londres	50 1/2	50 1/2	50 1/2

Bourse de Paris du 11 Juillet.

	10 juill.	OUVERT.	FERMÉ.
France			
Cinq pour cent	—	121 70	—
Trois pour cent	—	83 25	—
Emprunt Ardoin	—	—	—
Espagne			
Anc. différée	—	—	—
Nouv. dit	—	—	—
Passive	—	—	—
Naples			
Certificats Falconet	—	103	—
Pays-Bas			
Dette active	21	—	—
Dette active	5	—	—
Belgique			
Dito	7	—	—
Banque belge	—	905	—
Etats-Unis			
Obligations de la Banque	—	—	—

Bourse d'Amsterdam du 11 Juillet.

Métalliques, 5 % — Naples, 5 % — Ard., 5 % 19 1/2 — De la rée ancienne, 5 % — Passive 5 % — Lots de Hesse 62. — Cours Bourse (2 1/2 heures) Ardoin 19 1/2.

Bourse de Londres du 10 Juillet.

3 % Cons. 95 1/2 — 2 1/2 % Holl. 59 1/2 — 4 % id. 94 1/2 — Esp. 5 % 24 1/2 — 3 % Portug. 4 % 48 (resc.) 47 — Russes 112.

LA HAYE, chez Léopold Loebenberg, Lage Nieuwstraat.